

Demande d'accès ponctuel à l'aire piétonne

Comment effectuer votre demande		Informations	Retrait	Dépôt
Sur place	Hôtel de Ville	•	•	•
Sur place	Mairie Annexe de Serres	•	•	•
Chez vous	www.carpentras.fr	•	•	•
Courrier	BP 264 – 84208 Carpentras cedex	•	•	•
Par tél.	04 90 60 84 00	•	•	

- **Hôtel de Ville** Place Maurice Charretier à Carpentras
Lundi au jeudi > 8 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi > 8 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30
Samedi > 9 h 00 à 12 h 00 (sauf juillet et août)

- **Mairie Annexe de Serres**
Lundi au jeudi > 8 h 15 à 12 h 00 et 13 h 15 à 16 h 30
Vendredi > 8 h 15 à 12 h 00 et 13 h 15 à 15 h 00

Dans quelle situation puis-je demander un badge d'accès ponctuel ?

- Je fais des travaux, une entreprise intervient chez moi, je suis un professionnel, je déménage :

Je joins alors à ma demande l'autorisation de voirie qui m'a été délivrée.

Quand et comment effectuer la demande ?

Au minimum **10 jours** avant la date de début du besoin ponctuel.

Après avoir complété et transmis le formulaire de demande d'accès à l'aire piétonne, la mairie instruit ma demande et me délivrera une autorisation d'accès personnel.

Comment vais-je accéder à l'aire piétonne ?

Un numéro de téléphone me sera communiqué : il me permettra de me présenter devant une borne, et de lui téléphoner (gratuitement).

La borne identifie et reconnaît le numéro d'appelant. Elle vérifie mon droit d'accès, et me délivre un ticket, qui précise l'heure d'entrée dans la zone, et le temps autorisé.

J'appose le ticket en toute visibilité derrière mon pare-brise.

Conditions d'utilisation du droit d'accès ponctuel à la zone piétonne

Le droit d'accès est délivré pour une période déterminée, en fonction du besoin exprimé par le demandeur.

L'accès n'est autorisé qu'aux heures et jours précisés sur le formulaire de demande.

Le véhicule du bénéficiaire doit être stationné de manière à ne bloquer ni la circulation, ni les portes d'entrées des immeubles et commerces, ni l'intervention des secours et forces de l'ordre.

Documents à joindre :

La réception de votre dossier **complet** conditionnera la délivrance d'un droit d'accès.

- Copie de la carte grise du (des) véhicule(s) devant avoir accès à la zone
- Justificatif de la demande avec précision des horaires et jours d'accès
- Copie de l'autorisation de voirie (pour les travaux et déménagements)



Cadre réservé à l'administration :

DATE :

N° DE LA DEMANDE :

Renseignements concernant le demandeur :

Nom de la société _____	Nom / Prénom du demandeur _____
N° SIRET _____	Adresse _____
Téléphone : _____	Portable : _____
E-mail : _____	

Renseignements concernant le besoin :

Nature du besoin	<input type="checkbox"/> Travaux : (préciser) _____ <input type="checkbox"/> Déménagement <input type="checkbox"/> Livraison <input type="checkbox"/> Convoyeurs de fond <input type="checkbox"/> Autre (préciser) _____
Adresse d'intervention	_____ _____ 84200 CARPENTRAS
Durée du besoin	Jours : Du/...../..... au/...../..... horaires : Deh àh et deh àh LUNDI - MARDI - MERCREDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE
Véhicule concerné :	Marque _____ Type _____ N° d'immatriculation _____

Le demandeur certifie que les renseignements indiqués ci-dessus sont exacts

A Carpentras, le _____

Signature _____